



**Conseil communal
Trélex**

Postulat

Eclairage Nocturne ou Transport Public, faut-il choisir ?

Nous, signataires, précisons d'emblée que nous sommes d'accord avec l'objectif affiché par la Municipalité d'économiser l'énergie et de diminuer la pollution lumineuse. En ce sens, la décision de réduire l'éclairage nocturne est à saluer.

Cependant, une conséquence négative inattendue liée à cette décision de diminuer l'éclairage après 23h00 nous est apparue dernièrement, raison pour laquelle nous déposons ce postulat.

Les personnes qui rentrent en train doivent rentrer sans éclairage public, à la lumière de leur smartphone. Si vous habitez loin du centre du village (Violette par Route de Gingins et haut de la Route de St-Cergue), ce trajet peut être vécu de manière peu rassurante voire dangereuse si on prend en compte la circulation routière.

Il nous semble que des solutions assez simples existent et pourraient être rapidement mises en place. En voici deux :

- Caler la diminution de l'éclairage sur l'horaire des trains (comme d'autres communes l'ont fait)
- Continuer à éteindre à 23h00 mais rallumer l'éclairage pendant 20 minutes après l'arrivée des trains afin de laisser le temps de rentrer aux usagers.

D'autres solutions existent probablement et, par ce postulat, nous encourageons la Municipalité à réfléchir à cette question de manière proactive pour 2024 et nous réjouissons d'entendre sa réponse.

Trélex, le 8 décembre 2023


Marie-Christine LESCHOT BURKI


Antoine AUBERTIN


David VOGEL

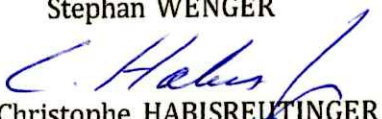

Pierre-Alain GRAEMIGER


Sarah BERNEY

Stephan WENGER


Philippe DESPONDS

Diane MARCOZZI


Christophe HABISREUTINGER

Olivier DE LORIOI

Nicolas CLERC


Pierre DELAME

Carole DUPERRET